

Fédération des architectes francophones d'Afrique

UN CONGOLAIS ÉLU DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES

Les représentants des organisations professionnelles d'architectes d'Afrique qui ont en partage l'usage de la langue française, rassemblés autour de la fédération des architectes francophones d'Afrique (FAFA), ont décidé de la délocalisation du siège de cet organisme, transféré de Tunis (Tunisie) à Agblagandan (Benin). C'était à l'occasion de l'assemblée générale élective de la FAFA tenue du 18 au 21 septembre 2018 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les participants ont également procédé à la mise en place des instances dirigeantes de cette organisation internationale regroupant les associations, les ordres professionnels et sociétés d'architectes. A l'issue d'un vote, le congolais Gervais Aurélien Dibantsa, secrétaire général de l'Ordre national des architectes du Congo a été élu vice-président de la FAFA, chargé du genre et de l'insertion des jeunes, pour un mandat de trois ans.



Des représentants des organisations d'architectes d'Afrique francophone

À travers cette élection, l'Ordre national des architectes du Congo assure sa présence dans les instances des organisations internationales liées à l'aménagement et à l'architecture. « J'étais choqué de me rendre compte que les Congolais n'avaient aucun poste dans les organisations africaines. Nous avons mené un plaidoyer auprès de la FAFA, qui a abouti à l'obtention de ce poste », a reconnu Antoine-Béli Bokolojoué, président de l'Ordre national des architectes du Congo, au cours d'un échange avec une brochette de journalistes de la presse nationale.

Ce dernier a également plaidé, en faveur de l'accompagnement des organisations professionnelles du secteur de l'architecture par les gouvernants. Ce, « en demandant aux instances internationales s'occupant de l'architecture, d'intervenir auprès des gouvernants, afin qu'ils nous accompagnent ces organisations, en mettant à leur disposition des moyens financiers nécessaires, en vue de l'épanouissement de leur secteur d'activité, à l'image de ce qui se passe dans les pays du Maghreb, dans les pays anglophones et ceux de l'Afrique de l'Ouest ».

En effet, a fait savoir à son tour l'élu du Congo à la FAFA Gervais Aurélien Dibantsa, « l'assemblée générale élective d'Abidjan, a permis de se persuader du peu de considération accordée par les dirigeants de la République du Congo, au secteur de l'archi-

te, après avoir constaté que sous d'autres cieux, les gouvernants accordent une plus grande importance aux organisations professionnelles des architectes. Le cas du Bénin qui a obtenu l'implantation du siège de l'organisation dans son pays. L'Ordre national des architectes et des urbanistes de ce pays reçoit un investissement de 150 millions de francs CFA du ministère de tutelle chaque année. Yolande Sehinabou élu à la présidence de la FAFA a déclaré que dans son pays la Côte d'Ivoire, le patrimoine de l'Ordre des architectes est de de 1,5 milliards de francs. Le Congo accuse un grand retard dans ce secteur ». D'où l'appel du président de l'Ordre national des architectes du Congo : « nous avons besoin d'aide pour nous permettre de nous émanciper, d'être au diapason des autres, car nous sommes en retard. Le gouvernement a tout intérêt d'accorder un peu plus d'importance au secteur de l'architecture ».

Le rôle prépondérant de ce secteur a été évoqué par Thomas Vonier, président de l'Union internationale des architectes (UIA), à l'occasion de la journée mondiale de l'architecture célébrée le premier lundi de chaque mois d'octobre, pour exalter le pouvoir et la valeur de l'architecture. Il a en effet déclaré que « l'architecture peut aider notre planète à faire face à deux de ses problèmes les plus graves à savoir : la dégradation de l'environnement et les besoins humains de plus en plus importants ». Les architectes,

a-t-il poursuivi, peuvent aider à modifier les situations qui détruisent le patrimoine, dégradent l'habitat, gaspillent les ressources naturelles et perpétuent les déséquilibres sociaux. Il conclut « l'architecture peut rendre notre monde meilleur pour tous ».

En guise de rappel, l'Ordre des architectes du Congo a été créé par la loi no 01/92 du 29 août 1992. Son but est d'organiser, de promouvoir la profession d'architecte et d'en contrôler l'exercice. Auprès des institutions nationales, cet Ordre joue le rôle de conseiller technique et esthétique, concourant à améliorer le domaine du bâti.

Invité à Kinshasa le 25 septembre dernier à l'occasion de la journée mondiale de l'architecture, le président de l'Ordre national des architectes du Congo, Antoine-Béli Bokolojoué a exhorté le gouvernement de la République démocratique du Congo, à doter ce pays d'un Ordre des architectes, en lieu et place d'une société des architectes actuellement en activité. « Il n'est pas normal que le plus grand pays francophone ne soit pas doté d'une loi sur l'architecture et sur l'exercice de la profession ». La loi sur l'exercice de la profession en République du Congo, a-t-il fait savoir, se trouve déjà sur la table du ministre de tutelle. Le président de l'Ordre national des architectes congolais a également annoncé l'obtention d'un nouveau siège pour cet Ordre, situé dans l'un des bâtiments de la SOPRIM.

Dominique Maléla

Humeur

LES PIERRES PRÉCIEUSES DU CONGO

À u cours des festivités de la fête nationale, un artiste-comédien invité à animer la soirée arrive dans la salle de spectacle pleine à craquer et pose la question suivante à son public : « *quelles sont les pierres précieuses disponibles au Congo ?* ». Des voix s'élèvent dans la salle, pour répondre à cette question qui n'a rien d'extraordinaire. Les réponses sont variées et complémentaires : « *l'or, le diamant, le manganèse, l'émeraude, le calcaire, le granit...* ». « Non », rétorque l'artiste-comédien, tout sourire. Les pierres précieuses du Congo sont disséminées dans les douze départements du pays. Elles sont parmi les humains et non dans la nature. Ce sont : Pierre Ngolo, Pierre Nzé, Pierre Moussa, Pierre Oba, Pierre N'zila, Pierre Mabilia, Pierre Mpassi, Pierre Obou, Pierre Goura, Pierre Anga, Pierre Ntsiété... En raison de la teneur de leur alliage, certaines de ces pierres ont reçu des appellations composées, avec des combinaisons diverses : Jean-Pierre Thystère Tchicaya, Jean-Pierre Ngombé, Jean-Pierre Lékoba, Jean-Pierre Nonault, Jean-Pierre Makouta-Mboukou, Pierre Damien Boussoukou-Boumba, Pierre Ernest Ambanzounou, Pierre Michel Nguimbi... Mais, il existe une autre catégorie de pierres venues d'horizons lointains, qui ont largement contribué à la notoriété du Congo d'avant l'indépendance, comme : Pierre Savorgnan De Brazza, Peyre Pierre, Pierre Buttafoco... Comme toutes les pierres précieuses, elles ont enrichi l'histoire de notre pays.

De manière générale, l'appellation « Pierre » renvoie à l'image d'un fragment ou de plusieurs portions de matière minérale dure, utilisé comme matériaux de construction, comme instrument ou comme outil.

D'illustres figures à travers le monde, à des époques différentes, ont porté ce précieux prénom qui parle à tous ceux qui se succéderont sur cette terre. Tel est le cas de : Pierre I et Pierre II Empereurs du Brésil XIXe siècle ; Abbé Pierre Prêtre Français XXe siècle ; Saint Pierre disciple de Jésus et premier Evêque de Rome 64 après Jésus-Christ ; Pierre de Cortone Peintre et Architecte italien XVIIe siècle ; Pierre Abélard Théologien et philosophe Français XIIe siècle ; Pierre Le Vénéral, religieux Français XIe siècle...

Comme ces « pierres précieuses d'Outremer » qui ont joué des rôles inestimables dans les missions qui étaient les leurs, celles du Congo citées plus haut, ont toutes servi, à un moment ou à un autre, à la construction de leur pays. Les unes, dans l'arène politique comme chefs de parti ou acteurs de premier rang ; les autres en qualité de grands commis de l'Etat ou de libres penseurs.

Répondant à la question qui lui a été posée dans l'opinion, sur ses motivations profondes, en engageant ce long déballage sur ce qu'il a appelé « les pierres précieuses du Congo », l'artiste-comédien a indiqué : « juste pour inciter le ministre en charge de la géologie et de mines, ainsi que les sociétés engagées dans l'exploitation minière à n'exploiter prioritairement, que les nombreuses « pierres précieuses » citées supra. L'énumération que je venais de faire montre qu'elles existent en grand nombre dans nos villages perdus dans les coins et recoins des 12 départements du Congo. Vous savez combien de « Jean-Pierre il y a dans ce pays ? » Exploitions d'abord !

Cette politique permettra au pays de garder intactes ses réserves d'or, de diamant, de manganèse, de calcaire et du granit repérées çà et là. Ainsi, nous aurons fait la part belle aux générations futures qui ne disposeront plus assez de « pierres précieuses ». C'est ce qu'on appelle gestion harmonieuse et équitable des ressources nationales ».

J.D.